

Sœurs de Sainte-Marie
3 rue Charles Foyer
TORFOU - 49660 SEVREMOINE

LES SŒURS DE SAINTE-MARIE DE TORFOU AU COLLÈGE DE COMBRÉE (1859-1977)

En 1859, Monsieur l'Abbé Levoyer, directeur du Collège de Combrée, demandait à la Congrégation deux religieuses pour soigner les élèves malades. Au début de septembre, Sœur Saint Georges et Sœur Saint Irénée se rendaient au Collège. Quelques années plus tard, en 1864, M. Levoyer confiait aux sœurs le service de la cuisine. Trois nouvelles sœurs vont assurer ce service, S. Sainte Blandine, S. Saint Lambert et S. Sainte Apollonie.

Le nombre des sœurs ira toujours en augmentant : 9 en 1872, 17 en 1881, 19 en 1892 et bientôt 20, nombre qui restera stable jusqu'en 1940. Les sœurs assurent alors les services de l'infirmerie, de la cuisine, de la lingerie, du ménage, de la porterie, et aussi les classes du primaire. Mais, peu à peu, par suite de la diminution des vocations, le nombre ira s'amenuisant : 17 en 1942, 19 en 1955, 10 en 1959, 8 en 1964, 6 seulement en 1974, 3 l'année du départ en 1977.

Un certain nombre d'entre elles assurèrent un long service : 20 à 30 ans, et même plus de 50 ans. Ce fut le cas d'une des premières cuisinières, qui resta de 1864 à 1917. Les sœurs fêteront ce « Jubilé d'or de présence » aux vacances de Pâques 1914. Un chant conservé aux archives de la Congrégation fut composé pour la circonstance ; il relate les différents épisodes de la vie de la jubilaire.

Le 30 octobre 1952, deux autres jubilés d'or sont fêtés dans l'intimité, selon le désir des jubilaires, S. Saint Constant et S. Sainte Françoise. La Supérieure générale de la Congrégation et le Supérieur ecclésiastique sont présents ainsi que les sœurs des environs. Après une messe d'action de grâce, au cours de laquelle un groupe de professeurs exécutent plusieurs chants et motets à plusieurs voix, c'est le repas festif. Monsieur le Supérieur vint au dessert offrir aux jubilaires les vœux du Collège. Dans son toast, il fit l'éloge des deux sœurs et exprima la reconnaissance de toute la maison qui, dit-il, « *n'a pu tenir, vivre, prospérer que grâce au dévouement, bien sûr, de ses professeurs et surveillants, mais grâce aussi à l'indispensable et irremplaçable concours des bonnes religieuses travaillant et priant avec eux et pour eux.* »

Les relations des sœurs avec le Supérieur et les professeurs sont excellentes. Les sœurs aiment évoquer les années passées au Collège ; elles en gardent un très bon souvenir. Après leur départ, les relations subsistent. Le Bulletin de l'Amicale des Anciens Élèves est envoyé régulièrement à la Maison-Mère de Torfou. Il tient au courant de ce qui se vit au Collège et de son évolution.

De son côté, la Maison-Mère avertit le Collège du décès des sœurs. Un article inséré dans le Bulletin de l'Amicale rappelle leur souvenir. Ainsi en est-il au décès de Sœur Clarisse, présente au Collège de 1934 à 1976. Monsieur le Supérieur assiste à sa sépulture, le 6 février 1981, et prononce l'homélie reproduite entièrement dans le Bulletin. Il rappelle comment les anciens élèves, « *mes p'tis gars* », comme disait Sœur Clarisse, lors de la réunion annuelle du 30 avril 1977, lui avaient témoigné un respectueux et fidèle souvenir en couvrant de leurs signatures plusieurs cartes du Collège qui lui furent adressées à la Maison-Mère.